

réalisé par la dyspepsie grave des nouveau-nés (avant 3 mois), l'athrepsie réclame avant tout un traitement hygiénique. Souvent la cause est un allaitement artificiel mal réglé; il suffit alors de mettre l'enfant au sein ou, à défaut de nourrice, d'améliorer la qualité et de régler minutieusement les quantités du lait (bon lait stérilisé, par biberons de 20 à 25 gr., coupés d'eau lactosée à 10 p. 100, ou donnés avec une cuillerée à café de solution à 5 p. 300 de citrate de soude, Variot), pour voir cesser les accidents. Mais, quand les troubles digestifs sont profonds, ils ne cessent que par une diète hydrique de 24 à 36 heures suivie de la reprise graduelle et prudente de l'alimentation d'abord avec de l'eau d'orge ou de riz, puis avec soit du lait d'ânesse, soit du lait Backhaus n° 1 (de Carrion) ou en dernier lieu du lait stérilisé ordinaire, coupé de 20 à 25 gr. d'eau par biberon, et par quantité proportionnée au poids de l'enfant (ration obtenue en multipliant par 2 les 2 premiers chiffres de ce poids et ajoutant au produit 1/5 de lui-même si l'enfant pèse moins de 6000 gr., et 1/10 s'il pèse plus) et en recourant au besoin, au régime des repas rapprochés (Terrien). Mais le lait n'est pas toujours toléré; alors le régime hydrocarboné, réduisant au minimum les fermentations intestinales, fait souvent merveille (Combe, de Lausanne). On le réalise soit avec des farines délayées dans le bouillon de légumes ou du babeurre, soit avec la soupe de malt. Le bouillon de légumes de Méry (faire bouillir, 4 heures, dans 1 litre d'eau: carottes et pommes de terre à 45 gr.; navets, pois ou haricots à 25 gr.; passer, compléter le litre et ajouter 5 gr. de sel), fraîchement fait, sert à préparer, pour les biberons, des bouillies très claires (une cuillerée à café de crème de riz pour 100 gr. de bouillon) données aux mêmes doses que le lait (ou même 1/5 en plus). A ce régime, la déshydratation disparaît vite, remplacée même quelquefois par de l'œdème (remplacer alors le sel par du sucre). Le babeurre (v. c. m.), résidu jaunâtre liquide de la fabrication du beurre, sert aussi à préparer des bouillies

claires (10 à 12 gr. de froment, riz ou arrowroot pour 1 litre de babeurre; chauffer à feu doux et ajouter 70 à 80 gr. de sucre), fractionnées comme le lait; sous leur influence les enfants reprennent très vite du poids. A défaut de babeurre, on peut donner, aux enfants de 4 à 5 mois, la soupe de malt (soit celle de la maison Liebe, de Dresde, soit celle formulée par Sevestre: faire bouillir 10 minutes dans 1 litre de lait coupé de 2/3 d'eau, 120 gr. de farine et 25 gr. de sucre; laisser refroidir à 70° et ajouter une cuillerée à café de malt qui liquéfie le mélange). Enfin certains enfants ne tolèrent d'autre aliment que la viande crue qui a donné de beaux succès à Hutinel.

Si le régime est le facteur essentiel, il trouve dans quelques toniques de précieux auxiliaires. Les cas graves réclament l'usage des bains sinapisés (avec 50 gr. de farine de moutarde, des injections de sérum artificiel (5 à 10 gr., 3 fois par jour selon l'âge), ou mieux, de plasma marin (Quinton et Lachèze). L'aération large, obtenue par un grand cubage d'air, ou, si la saison le permet, par des sorties prolongées, s'impose également. Combe et Narbel ont beaucoup préconisé la lécithine (solution huileuse d'ovolécithine: une injection profonde, tous les 2 jours, dans la cuisse ou la fesse) et le cacodylate de soude (1 à 2 centigr. injectés, 2 à 5 jours de suite).

On doit enfin mettre ces enfants à l'abri des infections secondaires qui les guettent. La peau sera défendue par les bains ou de fréquentes lotions à l'eau boriquée ou salicylée (1 p. 100), suivis d'applications de poudres non fermentescibles (talc, bismuth, oxyde de zinc). L'antiseptisme du tube digestif sera réalisée, dès le début, par la diète hydrique, les lavages de l'estomac et de l'intestin, et, au besoin, par l'administration du calomel (10 centigr.). Ces malades, toujours refroidis, ont encore besoin d'une chaleur constante (enveloppement ouaté, boules d'eau chaude, couveuse chez les prématurés). On les soustraira scrupuleusement à toute cause de contagion.

**Atonie gastrique.** — L'atonie gastrique, premier degré d'insuffisance motrice de l'estomac, implique un simple retard dans l'évacuation de l'organe, encore possible. Elle est justiciable d'un traitement général, d'un régime et d'un traitement local.

Le traitement général consiste essentiellement dans le repos physique et moral réalisé, dans les cas légers, par les voyages ou la villégiature, dans les graves, par le repos complet au lit (plusieurs jours ou semaines) et même par l'isolement du milieu habituel dans une maison de cure.

Le régime, de digestion aisée, peu toxigène, légèrement laxatif, se composera surtout de viandes grillées ou rôties bien cuites (bien mâcher), œufs frais, purées de légumes passées, légumes verts cuits à l'anglaise, pâtes alimentaires, fruits cuits ou très mûrs, fromages frais, crèmes. Le malade prendra peu de potage et ne boira à chaque repas qu'un verre de vin blanc coupé d'eau, ou de bière; mais il prendra, le matin, un verre d'eau d'Évian ou de Vittel, et, 2 à 3 heures après déjeuner et dîner, une tasse d'infusion chaude (thé, tilleul ou camomille) (Martinet). En outre, il s'abstiendra de charcuterie (sauf le maigre de jambon), de conserves, salaisons, gibier noir ou faisandé, fromages faits, poisson (sauf la sole et le merlan très frais), coquillages et crustacés.

Le traitement local comporte l'emploi des médicaments passant pour activer la motricité gastrique, et l'application des agents physiques. Les amers (noix vomique, strychnine, quassia, etc.) sont d'une efficacité douteuse (Soupault); A. Mathieu prescrit l'ipéca (2 à 5 centigr. à chaque repas) associé au quinquina et au colombo. On a conseillé la pilocarpine (Batelli), le maté. Les peptones (Roux et Balthazard) dans du bouillon ou du jus de viande, au début du repas, ont quelque action mais exposent à la diarrhée (Soupault). Le bicarbonate de soude et les alcalins (2 à 3 gr. par repas, ou eau de Vichy, de Vals) hâtent aussi l'évacuation gastrique.

Des agents physiques les plus recom-

mandables sont: le port d'une ceinture hypogastrique (presque tous ces malades étant atteints de ptoses), ou la restauration, par la gymnastique (étant sur le dos s'asseoir sans l'aide des mains, les jambes fixées au sol ou bien ramener les jambes en position verticale), de la sangle musculaire abdominale; le massage abdominal (surtout chez les arthritiques, pléthoriques, gros mangeurs (Cautru, Huchard), pratiqué pendant 10 minutes, après un repos horizontal d'une heure succédant au repas; enfin la faradisation (une électrode fixe sur l'hypogastre, l'autre représentée par un rouleau promené sur l'abdomen).

**Atoxyl. Aminophénylarsinate sodique.** — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche, cristalline, de saveur alcaline, inodore, soluble dans 6 p. d'eau froide, très soluble dans l'eau chaude, retenant très énergiquement son arsenic, ce qui la rend assez peu toxique.

*Prop. et empl. thérap.* — Paraît être un spécifique des trypanosomiasés et des spirochètoses (notamment de la maladie du sommeil). Efficace dans le traitement de certaines dermatoses, de l'anémie, de la tuberculose, de certaines formes de la syphilis.

*Formes pharmac., doses.* — Solution à 10 p. 100; injection hypodermique (parfois même intraveineuse) journalière de 4 dixièmes de seringue, en augmentant tous les jours de la même quantité, de façon à arriver à 2 c. c. le 5<sup>e</sup> jour; à ce moment, injection seulement tous les deux ou trois jours; cesser à la moindre apparition de troubles (frissons, vertiges, céphalalgie, laryngo-pharyngite). Peu usité par voie buccale (en solution, tablettes ou capsules); 5 centigr. par jour pendant 8 jours, puis repos de 4 jours; association avec les ferrugineux.

**Atrophies musculaires.** — Des articles spéciaux étant consacrés aux amyotrophies de la paralysie infantile et des névrites (v. c. m.), il ne sera question ici que du traitement: de l'atrophie musculaire progressive, des myopathies, des amyotrophies hystériques, et des atrophies musculaires réflexes et par inactivité.

En général toute atrophie musculaire

réclame le repos et une alimentation réparatrice. Le froid humide et la fatigue seront soigneusement évités. Le saturnisme, la syphilis seront, s'ils semblent en cause, traités par les moyens appropriés. En dehors de ces cas, tout médicament (sauf les toniques anodins) est généralement inutile. Seule l'électrothérapie offre quelque efficacité, mais sous condition d'éviter : les courants trop forts ou à intermittences trop rapprochées, les séances trop fréquentes (tous les 2 ou 3 jours au plus) ou trop longues (quelques minutes seulement).

I. *Atrophie musculaire progressive.* — Avec Erb, il faut préférer la galvanisation de la moelle, en faisant agir les 2 pôles successivement, avec un courant modéré, sur les segments atteints. On peut encore placer le pôle positif à la nuque et le pôle négatif dans un bain d'eau salée où plongent les mains (courants de 5 à 6 milliampères; séances de 8 à 10 minutes).

II. *Myopathies.* — Dans les formes familiales, toujours incurables, le traitement, uniquement hygiénique, combattra surtout la prédisposition tuberculeuse, très marquée chez ces malades. Dans la forme juvénile de Erb, la galvanisation du renflement cervical, et parfois du renflement lombaire (Voir plus haut), avec des courants faibles, peut arrêter ou même réparer l'atrophie. La paralysie pseudo-hypertrophique est justiciable de la faradisation locale qui en retarde les progrès, et aussi de la galvanisation spinale (courants faibles : un pôle de part et d'autre du renflement cervical, puis un pôle sur les reins et l'autre sur le ventre, séances d'une minute — Muller) qui doit être très longtemps poursuivie.

III. *Amyotrophies hystériques.* — Ici, l'isolement, la suggestion, les agents esthésiogènes (étincelle statique, aimants, faradisation au pinceau, à moins de contractures), s'il y a anesthésie, tiennent la première place. Comme mode de suggestion, Erb prescrit au sujet, pendant l'électrisation, des efforts de contraction musculaire volontaire.

IV. *Amyotrophies réflexes.* — Celles qui compliquent les arthropathies (les

plus fréquentes) sont prévenues, dans une certaine mesure, par le massage précoce et modéré des muscles, mais sans mouvements (Castex). Quand l'atrophie est constituée, l'électrisation est seule efficace. Au début, on fait passer dans les muscles (pôle négatif en haut, pôle positif périphérique), durant 10 minutes, un courant continu stable de 6 à 8 milliampères. Plus tard, on peut, par des interruptions, provoquer des contractions (Plicque). La faradisation est préférable quand la parésie prédomine ou survit à l'atrophie et s'accompagne d'anesthésie cutanée, à condition qu'il n'y ait nulle tendance à la contracture. La galvanofaradisation modérée (Watteville) est également recommandable (ayant réuni le pôle N d'un courant induit au pôle P d'un courant continu, on applique les 2 pôles restés libres). Quel que soit le mode adopté, les séances ne seront répétées que tous les 2 ou 3 jours. Pendant la convalescence, toute compression forte, pouvant réveiller l'atrophie, sera interdite. Les cures hydro-minérales à Aix-les-Bains, Luchon, les Eaux-Chaudes, Bourbonne sont à conseiller.

V. *Amyotrophies d'inactivité.* — Les formes localisées (suite de fractures) sont justiciables de la galvanofaradisation intense. La forme généralisée (pyrexies graves) guérit par la suralimentation, le massage, le bain statique avec étincelles. Les amyotrophies des hémiplegiques seront atténuées par les courants continus faibles sans trop de secousses (Plicque).

**Atropine.** — Voir BELLADONE.

**Aubépine.** — *Crataegus Oxyacantha* (Rosacées). Fruits astringents. Fleurs douées de propriétés toni-cardiaques; poison du myocarde à haute dose.

*Formes pharm., doses.* — Infusion de fleurs, 10 p. 1000. Teinture, XXX à L gouttes par jour en 3 ou 5 fois.

**Aubergine.** — *Solanum esculentum* ou *Melongena* (Solanacées). Le fruit n'est qu'alimentaire mais intéresse l'hygiéniste en ce que, ingéré avant maturité, il peut provoquer des empoisonnements par la solanine qu'il contient alors.

**Audinac.** — Hameau de l'Ariège, à 6 km au N.-E. de Saint-Girons, entre les

premiers contreforts des Pyrénées. Altitude 450 m. Eaux thermales (22°-23°) sulfatées-calciques et magnésiennes, légèrement ferrugineuses. Source chaude employée surtout en bains. Source Louise usitée surtout en boisson. Action légèrement laxative et diurétique.

*Indicat.* — Dyspepsies; affections abdominales, utérines, vésicales.

**Aulus.** — Ariège (canton d'Oust). Altitude 776 m. Eaux froides (12°-19°), sulfatées-calciques, renfermant, en outre, des traces de métaux et de métalloïdes (mercure, chrome, argent, manganèse, zinc, arsenic, plomb, cobalt); utilisées en boissons, bains et douches.

Laxatives ou purgatives selon les doses; diurétiques et dépuratives; action excitante générale sur le système ganglionnaire et spéciale sur le système porte. Action cicatrisante prononcée sur les ulcères syphilitiques.

*Indicat.* — Toutes les affections dans lesquelles il y a lieu de modifier et de régulariser la circulation abdominale: dyspepsies, engorgements chroniques du foie et de la rate; anémie, chlorose.

**Aunée.** — *Inula Helenium* (Composées). Racine amère et aromatique dont la substance active est l'héliénine, poudre blanche, cristalline, de saveur âcre, peu soluble dans l'eau et l'alcool, plus soluble dans l'éther et les essences.

*Prop. et empl. thérap.* — Antiseptique énergique et efficace des voies aériennes; préconisée dans l'asthme, le catarrhe bronchique, la gangrène pulmonaire, la tuberculose pulmonaire. L'héliénine a été conseillée contre la leucorrhée (Hamon).

*Formes pharm., doses.* — Usage int.: Poudre de racine 2 à 10 gr. Héliénine 25 à 40 centigr. en pilules.

L'Aunée conyze (*Inula Conyza*) a été préconisée comme antidiarrhéique et antidyentérique.

**Avoine.** — Graminée dont le fruit constitue un remarquable aliment contenant en moyenne: 12 p. 100 d'albuminoïdes, 60 p. 100 de matières amylacées, des corps gras et, dans le péricarpe, un principe azoté stimulant, soluble dans l'alcool, et jouissant de la pro-

priété d'exciter les cellules motrices du système nerveux. Dépouillé des glumelles et du péricarpe, le fruit constitue le gruau d'avoine, servant à préparer des potages et des boissons adoucissantes; le décocté est utilisé comme diurétique. L'emploi de la bouillie de gruau d'avoine pour l'alimentation des enfants chétifs et des convalescents donne d'excellents résultats; c'est un puissant moyen de reminéralisation de l'organisme qui trouve dans cet aliment les éléments minéraux, et notamment les phosphates, sous une forme particulièrement utilisable et assimilable. La torréfaction communique à l'avoine une odeur et une saveur vanillées qui l'ont fait employer comme succédané du café.

**Ax.** — Ariège. Petite ville à 48 km au S.-E. de Foix. Altitude 716 m. Sources thermales et hyperthermales (24°-77°) fort abondantes, à température variable, sulfurées-sodiques, silicatées et renfermant, en outre, une assez notable proportion de gaz rares (argon, néon, hélium). Utilisées en bains, douches, pulvérisations, étuves, boisson.

Les Eaux bleues contiennent du soufre précipité, à l'état d'extrême division. On peut répartir ces eaux en trois groupes: 1° douces, sédatives et sans effet débilitant; 2° moyennes, s'adressant aux sujets dont le système nerveux ou circulatoire demande de grands ménagements; 3° fortes, convenant aux constitutions molles, lymphatiques, sans réaction.

*Indicat.* — Affections articulaires (rhumatisme surtout), dermatoses, maladies du système nerveux; affections des muqueuses, des systèmes musculaire, glandulaire et osseux; blessures, affections chirurgicales; maladies des voies respiratoires. Les eaux d'Ax présentent les plus étroites analogies, tant au point de vue de la composition chimique que des indications, avec celles de Bagnères-de-Luchon.

**Axonge.** — Corps gras neutre tiré de la panne (épiploon) ou du pannicule sous-cutané du porc (région des reins). L'axonge est un mélange en proportions variables d'oléine, de palmitine et de stéarine. Seul véhicule employé jadis à

la confection des pommades, elle est actuellement, sauf de rares circonstances, remplacée par des véhicules incapables de rancir, comme la *vaseline*, ou susceptibles de s'infiltrer à travers les couches superficielles du derme, comme la *lanoline*. Le rancissement (acidification) de l'axonge constituait un avantage en certains cas tels que : préparation des savons alcalins ou à base d'oxyde de plomb (emplâtres). Ce rancissement peut être évité par l'addition de *benjoin* en poudre fine (20 gr. pour 500 gr. d'axonge), ce qui constitue l'*axonge benzoinée*.

**Azote (Protoxyde d').** *Gaz hilarant.* — *Caract. phys. et chim.* — Gaz neutre, incolore, inodore s'il est pur, peu soluble dans l'eau, plus soluble dans l'alcool.

*Prop. physiol. et tox.* — Gaz irrespirable, provoquant l'asphyxie quand il est inhalé à l'exclusion d'oxygène. Utilisé jadis comme *hypno-anesthésique*, ce qui exige l'emploi d'un mélange d'air et de protoxyde d'azote contenant 12 p. 100 d'oxygène que l'on soumet à un surcroît de pression de 30 cm de mercure, de façon, en accroissant la tension des gaz dissous dans le plasma sanguin, à réa-

liser la pression partielle de 760 mm pour le protoxyde d'azote. Dans ces conditions, le sujet respire comme dans l'air et s'anesthésie comme dans le protoxyde d'azote pur.

**Azotique (Acide).** — *Caract. phys. et chim.* — L'acide azotique dit officinal contient 63,6 p. 100 d'acide monohydraté. Liquide incolore prenant, peu à peu, à l'air et à la lumière, une coloration jaune, par formation de vapeurs nitreuses (acide hypo-azoteux).

*Prop. et empl. therap.* — *Usage ext. :* Caustique contre les verrues, les végétations. *Usage int. :* Pour préparer la limonade nitrique : 2 gr. d'acide pour un litre d'eau sucrée et aromatisée.

**Azotates.** — Voir les bases : ARGENT, BISMUTH, MERCURE, POTASSE, SOUDE.

**Azyme**, ou *pain à chanter*, *hostie*, *oublie*, préparé avec une pâte de froment dénuée de levain, donc non fermentée. Utilisé jadis, en lamelles, pour envelopper les agents médicamenteux dont on voulait masquer le goût ou l'odeur. On donne actuellement à ces enveloppes la forme dite *cachet* (Voir ART DE FORMULER) réalisant, une fois mouillée et ramollie avec un peu d'eau, un bol plus ou moins facile à déglutir.

## B

**Babeurre.** — Résidu fluide de la fabrication du beurre, le *babeurre* est un liquide jaunâtre, tenant en suspension des grumeaux de caséine. Il contient, par litre, 4 à 7 gr. de matières grasses, 35 à 38 gr. d'albuminoïdes; 10 à 22 gr. de lactose, 75 centigr. d'acide lactique, des phosphates et des chlorures. Pour le préparer soi-même, on laisse aigrir 24 heures, en vase couvert, à la température de la chambre (18° à 20°), du lait cru, en l'additionnant au besoin de lait aigri la veille (Jacobson), puis on le bat dans une baratte ménagère aisément lavable; en une 1/2 heure, le beurre est séparé et le babeurre reste. Il n'est pas

utilisé en nature, mais sert à préparer des bouillies claires, de la façon suivante : ayant dilué environ 15 gr. de farines (froment, arrow-root, riz, orge, maïs ou farine alimentaire spécialisée) dans une petite quantité de babeurre, puis, en ayant ajouté assez pour compléter le litre, on chauffe à feu doux, très lentement, de façon que l'ébullition ne commence qu'au bout de 25 minutes, et en agitant sans cesse vivement. Quand le lait est monté 3 fois, on ajoute 15 à 18 morceaux de sucre (70 à 90 gr.). On usera d'un récipient en faïence et d'une cuiller en bois. Cette bouillie sert à remplacer le lait des bi-

berons. Ses indications sont multiples : dyspepsies gastro-intestinales de tous genres, gastro-entérites chroniques (où elle est parfois seule tolérée); chez les atrophiques (de Sagher) et les nourrissons privés du lait maternel. Le babeurre provoque parfois des accès de fièvre éphémères (*fièvre de babeurre* de Tugendreich) mais seulement au cours des entérites fébriles (Rivet). Il ne sera donné alors qu'après 5 à 6 jours d'apyrexie. Le prix marchand du babeurre est très modique.

**Baden (Autriche).** — (*Aqua Pannonica*). — Ville située à 24 km S.-O. de Vienne, sur le versant oriental de la montagne de Wienerwald. Altitude 212 m. Eaux thermales (28°-36°5), faiblement minéralisées, chlorurées-sodiques, sulfatées-calciques et légèrement sulfhydriquées, plus riches en bases calciques qu'en bases sodiques. Utilisées en boisson, mais surtout en bains et en bains de piscine, bains de vapeur, douches, inhalations. Diurétiques, diaphorétiques et laxatives, provoquant toujours, à la suite de bains prolongés, un exanthème plus ou moins accentué; remarquables par leurs propriétés excitantes sur les systèmes nerveux et sanguin.

*Principales indications.* — Affections, surtout à formes torpides, des muqueuses laryngées et bronchiques, des voies digestives; affections cutanées à forme chronique et torpides; scrofule, affections chirurgicales, paralysies à la suite d'intoxications. Une contre-indication impérieuse est fournie par toutes les manifestations aiguës, les névralgies, les névroses, les affections organiques du cœur, la constitution pléthorique.

**Baden (Suisse).** — (*Aqua Helvetica*). — Ville du canton d'Argovie, à 21 km N.-O. de Zurich, sur la Limmat; dans une vallée étroite abritée par des montagnes plantées d'arbres verts. Altitude 547 m. Eaux hyperthermales (49°-51°), chlorurées-sodiques, sulfatées-calciques et légèrement sulfhydriquées. Utilisées en boisson, inhalations, bains, douches, bains de vapeurs. Diurétiques, diaphorétiques et laxatives, provoquant presque toujours, à la suite de bains prolongés,

un exanthème plus ou moins accentué.

*Principales indications.* — Affections rhumatismales (en dehors des manifestations aiguës), goutteuses (les bains simples ou de vapeurs peuvent déterminer des accidents aigus); hémorroïdes, pléthore abdominale.

**Baden-Baden (Allemagne).** — (*Thermae inferiores*). — Ville du grand-duché de Bade, sur l'Oosbach, à 30 km S.-O. de Carlsruhe, à 32 km N.-E. de Strasbourg, dans le cercle du Rhin moyen, à l'entrée d'une des plus belles vallées latérales de la Forêt-Noire. Altitude 205 m. Eaux hyperthermales (47°-5-68°6), chlorurées-sodiques, sulfatées-calciques, plus remarquables par leur température que par leur composition chimique. Utilisées en bains, douches d'eau et de vapeurs, inhalations et boisson. Diurétiques, diaphorétiques, stimulantes des sécrétions et excréctions, provoquant l'excitation fonctionnelle des organes avec lesquels elles se trouvent en contact.

*Principales indications.* — Affections rhumatismales, goutteuses, stomacales et intestinales; pléthore abdominale, scrofule, lymphatisme; affections chroniques des voies aériennes (principalement à forme catarrhale).

**Badiane (de Chine).** — Anis étoilé, *Illicium anisatum* (Magnoliacées); on utilise les fruits.

*Princ. act.* — Essence analogue à celle de l'anis.

*Effets physiol. et tox.* — Stimulant, stomachique; à haute dose, stupéfiant provoquant de l'amnésie, de la torpeur et de l'hébétéude; forme la base de l'anissette de Bordeaux et de la liqueur dite *absinthe*. La *badiane du Japon* (*Illicium religiosum*), toxique (convulsivante), est à rejeter.

*Empl. therap., doses.* — Utilisée pour faciliter la digestion, surtout dans la dyspepsie flatulente avec tympanisme; sous forme d'*infusion* 10 p. 1000 (après les repas), de *poudre* (1 à 3 gr. en cachets), de *teinture* (1 à 15 gr. avant les repas), associée souvent aux teintures de noix vomique ou de belladone.

**Bagnères-de-Bigorre.** — Chef-lieu